

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JUIN 2025**

DELIBERATION N°02 - DCM-20250617-02

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 20
Votants : 26
Pour : 26
Contre : -
Abstentions : -

L'an deux mille-vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 6 juin 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, M. Jean-Pierre ALPHA, M. Jonathan DARRIGADE, Mme Céline DOS SANTOS, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Catherine DUPIN donne pouvoir à Mme Laurence GUYONNIE
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Gilles LASSABE
Mme Simone PUYO donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
Mme Catherine DUFOUR donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ
Mme Marie-Ange THEBAUD donne pouvoir à M. Jérôme RANCE

Membres absents :

M. Bastien GERY
Mme Alexandra VALETTE
Mme Jennifer WEBER

Secrétaire de séance : Mme Céline DOS SANTOS

Rapporteur : Monsieur Francis GONZALEZ, Maire

Il est proposé au Conseil municipal de réviser les tarifs des concessions funéraires concernant les équipements suivants : caveaux, cases et tombes en pleine terre.

Cette proposition de revalorisation a été examinée lors de la commission des finances en date du 3 juin 2025.

Les tarifs des concessions funéraires au cimetière, du dépositaire et des columbariums ont été fixés par une délibération du 12 novembre 2007, modifiée par délibération du 26 janvier 2017 sur la révision des tarifs de concessions situées au columbarium (cases).

Objet :
**Tarifs des
concessions –
columbarium au
cimetière**

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la révision des tarifs suivants et leur application à compter du 1^{er} juillet 2025 comme suit :

	<u>TARIFS 2007</u>		<u>TARIFS 2025</u>	
	15 ANS	30 ANS	15 ANS	30 ANS
<u>Columbarium</u> (Case 1-2 urnes)	170 €	300 €	200 €	400 €
<u>Columbarium</u> (Case 1-4 urnes)	350 €	450 €	350 €	700 €
<u>Pleine terre</u> (fosse)	66 €	88 €	80 €	160 €
<u>Caveau</u> (1-4 places)	182 €	281 €	200 €	400 €
<u>Caveau</u> (1-6/8 places)	248 €	391 €	300 €	600 €

Dépositaire (Tarifs inchangés) :

Tarif pour un corps : 15 € le premier mois

Par mois supplémentaire : 6 € ajoutés au prix du mois précédent.

Chaque mois commencé est dû pour un mois entier.

**Certifié
exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la
publication
le**

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 17/06/2025

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,
Mme Céline DOS SANTOS

